



Tahiti Golf Open International 2019

MOOREA GREEN PEARL GOLF COURSE

Du 23 au 27 Septembre 2019
RÈGLEMENT DES ÉPREUVES AMATEURS

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuves ouvertes aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFGolf ou d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs et joueuses devront avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf **qui, pour les joueurs licenciés en France, devra avoir été enregistré par la FFGolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi l'inscription sera rejetée.**

Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II – FORME DE JEU PRO-AM le 23 septembre

Scramble - classement en brut et en net (Brut prime le Net)

1 Pro + 2 à 3 amateurs (Index ramené à 24,4)

Départs :

- Pro : Noir
- Amateurs Messieurs

1ere série : Blanche

2eme série : Jaune

- Amateurs Dames

1ere série : Bleue

2eme série : Rouge

Voiturettes des trous 10 au 18 inclus.

III – HEURES DE DÉPART

Shotgun 9h00.





Convocation à 8h00 (Accueil PRO SHOP du MGP).

Tout joueur devra se présenter prêt à jouer 30 minutes avant le départ
En cas de retard au départ, les conditions de la règle 5.3a s'appliquent.

IV - INSCRIPTIONS

Au Golf du Moorea Green Pearl : proshop@greenpearl.golf

Téléphone : 40 56 27 32

Dernier délai le jeudi 19 septembre à 14 heures

Les droits d'inscription sont fixés comme suit, pour la compétition

Joueur (se)	35.000 cfp*
--------------------	--------------------

Forfait joueurs étrangers : PRO AM + OPEN : 20 000 cfp*

Nombre de places limitées pour le PRO AM – premiers inscrits premiers servis

Note: Inclus dans le package Jeu / Transport / Logement

* Une invitation pour la soirée de clôture et de remise des prix le 27 septembre à Tahiti (sur la base de 2 personnes par invitation).

Règlement à l'inscription au Pro Shop du Moorea Green Pearl ou auprès du comité organisateur de la FPG (M. Louis LE SOURD, M. Jean-Pierre LORMEAU, ou M. Gilles REDON).

V – FORFAITS

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve au plus tard 2 jours avant le début de l'épreuve.
Tout joueur déclarant forfait après reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

VI – PRIX

Seront attribués :

- **1 prix en Net (par équipe)**
- **1 prix en Brut (par équipe)**

VII – FORME DE JEU OPEN du 24 au 27 septembre

Simple Stroke Play / 72 trous avec un cut à l'issue du troisième jour/ classement en brut et en net.

- **Messieurs : 1 série (index limité à 24)**





- **Dames : 1 Série (Index limité à 24)**

Départs :

- **Messieurs :**

Noir index inférieur ou égal à 4,9

Blanc index supérieur à 5

- **Dames : Bleu (position des plots seront corrigées par trou en fonction des difficultés).**

Les équipes sont constituées de 2 pros et 2 amateurs les deux premiers jours.

Les meilleurs amateurs (classement mixte) seront retenus pour le cut à l'issue du 3^{ème} jour (nombre de sélectionnés établi suivant le nombre de participants – 30 joueurs maximum sélectionnés).

VIII – HEURES DE DÉPART

Départs en Shotgun à 09h00 les 3 premiers jours.

Départs à partir du 1 et du 10 le dernier jour (ordre inverse du classement à l'issue du 3eme tour).

Affichage des horaires au tableau.

Tout joueur devra se présenter prêt à jouer 10 minutes avant son heure de départ prévue.

En cas de retard au départ, les conditions de la règle 5.3a s'appliquent.

IX –INSCRIPTIONS

Au Golf du Moorea Green Pearl : proshop@greenpearl.golf

Téléphone : 40 56 27 32

Dernier délai le jeudi 17 mai à 14 heures.

Les droits d'inscription sont fixés comme suit, pour la compétition

Joueur (se) avec pro AM	45.000 cfp*
Joueur (se) sans pro AM	40 000 cfp*

Note :

Forfait joueurs étrangers : PRO AM + OPEN : 20 000 cfp*

* Une invitation pour la soirée de clôture et de remise des prix le 27 septembre à Tahiti (sur la base de 2 personnes par invitation).

Règlement à l'inscription au Pro Shop du Moorea Green Pearl ou auprès du comité organisateur de la FPG (M. Louis LE SOURD, M. Jean-Pierre LORMEAU, ou M. Gilles REDON).





X – FORFAITS

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve au plus tard 2 jours avant le début de l'épreuve.
Tout joueur déclarant forfait après reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

XI – PRIX

Seront attribués :

Messieurs : 3 prix Brut

Dames : 3 prix Brut

XII – DÉPARTAGE DES EX-AEQUO

En cas d'égalité le départage se fera au meilleur des 9, 6, 3 et enfin dernier trou, puis, si l'égalité subsiste toujours, trou par trou en remontant.

XIII – RECORDING

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

- **Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou.** Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte « aussitôt que possible » et donc contrevenant à la Règle 6.6.b.
- **Les joueurs sont invités à attendre que leur carte ait été vérifiée.** La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 6.6.c, lorsque le joueur quittera le local de recording.

XIV – COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve ou de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur ou supérieur ou sur un nombre de jours inférieur ou supérieur à celui prévu.

Composition :

Directeur du tournoi : M. Louis LE SOURD (et arbitre tournoi amateurs),

Comité : M. Christian LAUSAN – M. Jean Pierre LORMEAU (et arbitre tournoi amateurs)

XV – JEU LENT

Les normes fédérales de cadence de jeu devront être strictement appliquées.





La procédure en vigueur édictée par le Comité des Règles de la FFGolf s'appliquera. Le Comité de l'épreuve aura toute autorité pour la faire respecter.

XVI – COMPORTEMENT ET TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue correcte, conforme aux traditions golfigues, est exigée sur le terrain (bermuda sportwear, ou pantalon, polo avec col). **A ce titre les blue-jeans, les tee-shirts, les débardeurs sont interdits.**

Si un joueur se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc...), il sera, après avertissement, pénalisé de 2 coups. **En cas de jet de club dangereux ou de manquement grave à l'étiquette**, le joueur sera immédiatement disqualifié par le Comité. De même en cas d'insultes à un membre du Comité ou à un arbitre, le Comité pourra prononcer la disqualification du joueur.

Attention : L'utilisation des téléphones portables, lecteurs MP3 n'est pas autorisée et pourra être pénalisée, après avertissement, de 2 coups de pénalité.

L'utilisation des voiturettes de golf sera organisée entre les trous 12 et 16.

XVII – TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel.

Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

XVIII – REMISE DES PRIX

Le vendredi 27 septembre lors du Cocktail Dînatoire à partir de 18h00 à Tahiti.

Cocktail dînatoire : 5 000 cfp par personne. Réservation à l'inscription ou auprès de l'agence Tahiti Expert Event : contact@tee.pf

Bon parcours à tous ...

